

## FAQ

### BAL fonctionnelle

Bienvenue dans notre FAQ dédiée aux BAL fonctionnelles dans Outlook !

Vous y trouverez des réponses aux questions courantes sur leur configuration, leur gestion et leur utilisation pour optimiser la collaboration en équipe.

#### Quelle est la capacité d'une BAL fonctionnelle ?

La capacité de la BAL est de 50 Go non extensible sauf si une licence (payante) est rajoutée.

#### L'archivage d'une BAL fonctionnelle est-il possible ?

Il n'y a pas d'archivage automatique sur les BAL fonctionnelles. Le seul moyen de le faire est d'attribuer une licence utilisateur ME3 (licence qui a un coût élevé, réservée uniquement pour des cas spécifiques comme les BAL de crise par exemple).

#### Comment connaître la liste des membres d'une BAL fonctionnelle pour la vérifier et faire du ménage si nécessaire ?

Il faut envoyer directement un mail à la BAL « [RTE-DSIT-DESIGN-MESSAGERIE](#) » pour obtenir ces informations.

#### Est-il possible d'ajouter une BAL fonctionnelle en tant que membre d'une liste de diffusion ?

Depuis le passage à Office M365, il n'est plus possible d'ajouter des BAL fonctionnelles dans des listes de diffusion via l'interface « centre d'administration exchange » (ECP).

Il est possible de contacter la BAL « [RTE-DSIT-DESIGN-MESSAGERIE](#) » ou de faire un ticket COSMOS au [CORS-N SINAPSE](#) pour demander l'ajout.

#### Est-il possible de transférer tous les mails d'une BAL fonctionnelle vers une autre BAL fonctionnelle ?

Oui, c'est possible ! Il faut activer l'agent d'absence sur la BAL fonctionnelle + règle de redirection côté Exchange. Pour l'agent d'absence, les utilisateurs peuvent le faire via l'interface Web. Pour la redirection, Il faut contacter la BAL « [RTE-DSIT-DESIGN-MESSAGERIE](#) » ou faire un ticket au [CORS-N SINAPSE](#).

#### Que faire quand le nom de l'utilisateur est absent lors d'un envoi d'une BAL fonctionnelle ?

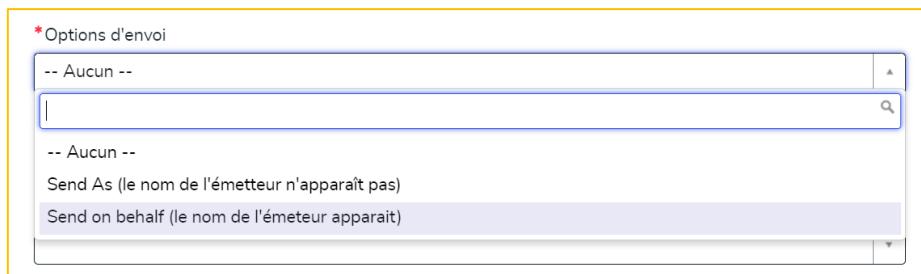
Il faut contacter la BAL « [RTE-DSIT-DESIGN-MESSAGERIE](#) » ou faire un ticket au [CORS-N SINAPSE](#).

## Fiches ARSI

Attention : Lorsque vous souhaitez donner des droits aux utilisateurs via l'article [BUR - BAL fonctionnelle - Modification des utilisateurs](#), vérifiez bien votre choix dans le champ « Options d'envoi ».

Si vous sélectionnez « **Send As** », le nom de l'émetteur n'apparaîtra pas, lors de l'envoi d'un mail via une BAL fonctionnelle. Le mail sera envoyé au nom de la BAL.

Si vous sélectionnez « **Send on behalf** », le nom de l'émetteur apparaîtra lors de l'envoi d'un mail via une BAL fonctionnelle.



The screenshot shows a dropdown menu titled "Options d'envoi". The first item is "Send As (le nom de l'émetteur n'apparaît pas)". The second item is "Send on behalf (le nom de l'émetteur apparaît)". Both items are preceded by a small icon and followed by a question mark icon.

### Comment établir des statistiques sur une BAL fonctionnelle ?

Il n'est pas possible pour les utilisateurs de le faire, seul un administrateur Exchange a l'accès à ces données. Si un utilisateur a besoin de statistiques concernant une BAL, il peut faire une demande à la BAL « [RTE-DSIT-DESIGN-MESSAGERIE](#) ».

### Est-il possible de copier le contenu d'une ancienne BAL vers une nouvelle BAL ?

Il n'y a pas d'outils pour transférer/copier le contenu d'une BAL vers une autre. Il est possible de procéder à des exports au format PST puis procéder à un ré-import. Une solution pourrait être de renommer l'ancienne BAL (si plus d'utilité) pour conserver le contenu.

### Renommage de BAL : Est-ce que les mails adressés à l'ancienne BAL seront redirigés ?

Il n'y a pas de redirection à proprement parler des mails sur la nouvelle BAL. Toutefois, il s'agit d'un nouvel alias qui rend la nouvelle adresse « par défaut » de la BAL. Cette méthode est employée régulièrement et fonctionne correctement.

### L'adresse mail personnelle d'un utilisateur est bloquée et ne permet plus d'échange avec une BAL RTE . Cette adresse mail personnelle est sûrement sur liste noire. Que faire ?

La liste noire est une liste de BAL ou de domaines bloqués car considérés à risque.

Le blocage d'adresse mail est effectué manuellement et n'est jamais anodin. Il faudra, par conséquent, utiliser une autre adresse mail car elle ne sera en principe jamais retirée de la liste noire (sauf exception). Si un utilisateur rencontre ce problème, il peut contacter la BAL « [RTE-DSIT-DESIGN-MESSAGERIE](#) ».